

## **Synthèse du rapport de l'Exécutif régional**

### **CHIFFRES CLÉS - Vie associative en BFC (2025)**

64 000 à 67 000 associations recensées,  
525 000 à 575 000 bénévoles,  
6 450 associations employeuses - 76 120 salariées (9,9 % de l'emploi privé),  
1,9 milliard d'euros de masse salariale,  
Plus de 80 % des structures de l'économie sociale et solidaire régionale.

### **CONTEXTE**

La feuille de route régionale Vie associative s'inscrit dans une démarche engagée par la Région Bourgogne-Franche-Comté depuis 2016 en faveur des associations, à travers son plan de mandat 2021-2028 (Axe 3 - Fraternité, vivre ensemble) et dans la continuité de plusieurs travaux institutionnels :

- Le rapport d'autosaisine du CESER BFC sur les mutations du modèle associatif (novembre 2023, adopté à l'unanimité),
- L'avis du CESE national sur le financement des associations (mai 2024).
- La mobilisation nationale du secteur associatif "Ça ne tient plus" (octobre 2025);
- Le temps d'échanges avec les associations organisé par la Région le 12 mars 2025.

### **5 AMBITIONS, 25 ACTIONS**

La feuille de route est structurée autour de 5 ambitions déclinées en 25 actions. Certaines sont déjà en œuvre (« on le fait déjà »), d'autres sont en cours d'accélération, d'autres encore sont des mesures nouvelles à initier.

#### **AMBITION 1 - Soutenir les réseaux associatifs au service de la démocratie**

Actions : Charte des engagements réciproques ; Partenariat avec le Mouvement associatif BFC ; Soutien aux têtes de réseau de l'éducation populaire ; Conférence régionale de la vie associative ; Réseau Guid'Asso.

#### **AMBITION 2 - Développer l'emploi et consolider les modèles socio-économiques**

Actions : Aide à l'emploi associatif ; Dispositifs locaux d'accompagnement (DLA) ; Cellule de veille associative et ESS ; Soutenir la subvention comme mode privilégié de financement ; Privilégier les conventions pluriannuelles d'objectifs.

#### **AMBITION 3 - Promouvoir l'engagement bénévole au service de l'innovation**

Actions : Aide au service civique ; Aide à la formation des bénévoles ; Aides aux projets ; Promotion du mécénat de compétences ; Valorisation du bénévolat (outil Bénévalibre).

#### **AMBITION 4 - Intégrer le rôle transversal des associations dans les politiques régionales**

Actions : Acculturation des agents et élus au fait associatif ; Renforcement de l'observation et de l'évaluation ; Intégrer la Région dans les réseaux nationaux ; Étude de la pertinence d'une labellisation Guid'Asso ; Stratégie de communication dédiée aux associations.

#### **AMBITION 5 - Simplifier les procédures et l'administration**

Actions : Principe "Dites-le nous une fois" ; Communication officielle plus accessible (courriers, délais d'instruction) ; Simplification des dossiers de demande de subvention ; Harmonisation des procédures de paiement ; Interfaçage avec les systèmes nationaux (Data.Subventions).

## **Avis du CESER**

### **Appréciation générale**

Le CESER salue l'élaboration de cette première feuille de route régionale dédiée à la vie associative.

Cette feuille de route intervient dans un contexte particulièrement préoccupant pour le monde associatif. Depuis plusieurs années, les associations font face à une fragilisation progressive de leur modèle économique, marquée par la diminution des financements de fonctionnement, le développement des logiques d'appels à projets, l'augmentation des charges et la complexification des procédures administratives.

Ces difficultés ont récemment conduit à plusieurs alertes régionales, dont l'autosaisine du CESER "*Mutations du monde associatif, un virage à prendre*" en 2023, et nationales, dont l'avis du CESE "*Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique*" en 2024, et les mobilisations associatives réunies sous le mot d'ordre "Ça ne tient plus" en 2025. Au-delà des seules questions financières, ces alertes mettent en évidence les risques que ferait peser un affaiblissement durable du tissu associatif sur la cohésion sociale, la participation citoyenne, l'engagement bénévole et la vitalité démocratique de notre pays.

Dans ce contexte, le CESER considère que l'adoption d'une feuille de route régionale dédiée à la vie associative constitue un signal politique fort et une initiative particulièrement bienvenue. Le document présente plusieurs qualités.

Sur la forme, il est relativement concis, pédagogique et accessible. Il permet de rendre plus lisible l'action régionale en faveur de la vie associative. L'effort de structuration autour d'ambitions clairement identifiées contribue à donner de la cohérence à l'intervention régionale et à rendre visibles les engagements pris par la collectivité. Cependant, au regard du contexte national et des **avertissements du CESE**, la concision du document peut poser question : l'absence d'indicateurs financiers précis et de calendrier laisse une incertitude sur les moyens mobilisés.

Le CESER note toutefois avec intérêt que la Région a préservé, dans le cadre du budget 2026, les moyens consacrés à la vie associative. Dans un contexte marqué par de nombreuses tensions budgétaires au niveau national, ce choix apparaît cohérent avec les ambitions affichées dans la présente feuille de route et devra pouvoir s'inscrire dans la durée afin de garantir la stabilité et la capacité d'action du tissu associatif régional.

Le CESER relève également positivement la démarche de concertation qui a précédé son élaboration, associant les représentantes du monde associatif et s'inscrivant dans le cadre de la Charte des engagements réciproques. Cette méthode témoigne d'une volonté de dialogue et de co-construction qui constitue en elle-même un signal important adressé aux associations.

### **Une feuille de route en cohérence avec plusieurs constats du CESER**

Le CESER constate que plusieurs orientations de la feuille de route répondent directement aux analyses formulées dans son rapport de 2023 consacré aux mutations du modèle associatif.

Tout d'abord, l'accent mis sur la simplification administrative et l'amélioration de la relation entre les associations et la Région constitue une réponse concrète à l'une des difficultés majeures identifiées par le CESER : la complexification croissante des procédures, particulièrement pénalisante pour les petites et moyennes associations reposant principalement sur l'engagement bénévole.

Le CESER souligne également la volonté affichée de renforcer l'accompagnement de proximité et les structures ressources. Cette orientation rejoint directement les préconisations du rapport qui insistait sur la nécessité de mieux soutenir les associations dans leurs transformations organisationnelles, administratives et économiques.

La reconnaissance de la vie associative comme une politique publique régionale à part entière constitue également une avancée notable. Elle traduit une prise en compte du rôle fondamental des associations dans la cohésion sociale, l'animation des territoires, la vitalité démocratique et la participation citoyenne, dimensions largement mises en avant dans les travaux du CESER.

Enfin, l'attention portée à l'engagement bénévole, à l'emploi associatif et aux enjeux de transition écologique s'inscrit pleinement dans les mutations sociétales identifiées par le CESER comme structurantes pour l'avenir du secteur associatif.

### **Des points de vigilance à souligner**

Si le CESER partage les ambitions affichées par cette feuille de route, il estime néanmoins que plusieurs enjeux mériteraient d'être davantage approfondis.

### **La question du modèle économique associatif**

Le rapport du CESER soulignait l'affaiblissement progressif du modèle économique associatif, marqué par la baisse tendancielle des subventions de fonctionnement, la généralisation des appels à projets et la mise en concurrence croissante des associations entre elles ou avec des acteurs et actrices marchands.

Si la feuille de route évoque la sécurisation des modèles associatifs, elle demeure relativement prudente sur les réponses à apporter à cette évolution structurelle. Le CESER considère que la pérennisation des associations nécessite une réflexion plus affirmée sur les financements pluriannuels, le soutien au fonctionnement et la capacité des associations à se projeter dans la durée. Le CESER insiste également sur la prise en compte des frais de fonctionnement liés aux actions dans les financements régionaux.

À cet égard, le CESER rappelle que le CESE a récemment qualifié le financement des associations d'"urgence démocratique", soulignant que la fragilisation économique du secteur ne menace pas uniquement des activités ou des emplois, mais également la capacité des associations à jouer pleinement leur rôle d'initiative citoyenne, d'innovation sociale et de contre-pouvoir démocratique.

### **L'accompagnement des petites associations**

Le document semble principalement construit à partir des relations entre la Région et les associations déjà identifiées comme bénéficiaires de financements régionaux. Or, une grande partie du tissu associatif régional est composée de petites associations locales fonctionnant exclusivement grâce à l'engagement bénévole.

Le CESER invite à veiller à ce que les mesures proposées bénéficient également à ces structures souvent éloignées des dispositifs régionaux mais essentielles à la vitalité des territoires ruraux comme urbains.

### **Le renouvellement des dirigeant·es et l'engagement bénévole**

Le rapport du CESER identifiait les difficultés de renouvellement des bénévoles et en particulier des responsables associatifs comme un enjeu majeur pour les années à venir.

Les questions de formation des bénévoles et d'accompagnement des petites associations vers les dispositifs et l'accès aux subventions, sont essentielles.

Si la feuille de route traite de l'engagement bénévole, elle pourrait davantage développer les leviers permettant de favoriser l'accès aux responsabilités associatives, notamment pour les jeunes générations, les actifs et actives et les publics aujourd'hui moins représentés dans les fonctions dirigeantes, ainsi que prioriser l'accès aux formations des petites associations rurales.

Le CESER identifie un potentiel de coopération encore insuffisamment mobilisé entre le monde associatif, les entreprises et les collectivités. À ce titre, il pourrait être pertinent de renforcer ou d'élargir les instances existantes (cellule de veille régionale, CTAP, espaces de concertation territoriaux) afin d'en faire de véritables lieux de dialogue stratégique et de synergie autour de l'engagement bénévole, du mécénat de compétences, de la préparation à la retraite et du soutien aux dynamiques associatives locales.

### **L'observation et l'évaluation**

Le CESER relève avec intérêt la volonté de suivi et d'évaluation des actions engagées.

Comme indiqué dans la feuille de route, il considère qu'une meilleure connaissance du tissu associatif régional constitue un enjeu stratégique. Il estime toutefois qu'un dispositif régional pérenne d'observation de la vie associative, qui irait au-delà de la mission d'observation

confiée au Mouvement Associatif et de l'évaluation interne de l'impact des aides régionales, pourrait utilement être renforcé afin de mieux mesurer les évolutions du secteur, objectiver les besoins émergents et éclairer les décisions publiques.

### **Conclusion**

Le CESER accueille favorablement cette feuille de route qui marque une étape importante dans la reconnaissance de la vie associative comme politique publique régionale à part entière. Elle répond à plusieurs constats et préconisations formulés dans les travaux du CESER relatifs aux mutations du modèle associatif, notamment en matière de simplification, de dialogue avec les associations et d'accompagnement des structures.

Le CESER souligne également que la réussite de cette feuille de route dépendra de sa capacité à s'inscrire dans la durée et à mobiliser des moyens adaptés aux ambitions affichées. Dans un contexte où de nombreuses associations alertent sur leurs difficultés financières, organisationnelles et de renouvellement des engagements, l'enjeu ne consiste pas seulement à accompagner les transformations du secteur mais également à préserver sa capacité d'initiative, son indépendance et sa contribution à l'intérêt général.

Le CESER sera attentif à la mise en œuvre effective de cette feuille de route ainsi qu'à la capacité réelle à apporter des réponses durables aux enjeux structurels auxquels le monde associatif est confronté : sécurisation des modèles économiques, renouvellement de l'engagement bénévole, accompagnement des petites associations, reconnaissance du rôle démocratique des associations et adaptation aux profondes mutations sociales, économiques et environnementales en cours.

**Vote du CESER :** adopté à l'unanimité.

# Déclarations

## **Sylvain Comparot**, au nom du MEDEF

Madame la présidente, chers collègues, Le MEDEF Bourgogne-Franche-Comté salue l'élaboration de cette première feuille de route régionale dédiée à la vie associative.

Les associations constituent un acteur essentiel de la cohésion sociale mais également de l'économie régionale avec plusieurs dizaines de milliers d'emplois présents sur nos territoires.

Nous partageons les objectifs de simplification administrative, de sécurisation des financements et de consolidation des modèles économiques associatifs.

Dans un contexte budgétaire exigeant, les associations comme les entreprises ont besoin de visibilité, de stabilité et de lisibilité dans leurs relations avec les pouvoirs publics.

Nous encourageons également le développement des coopérations entre associations et entreprises au service de l'emploi, de l'insertion, de l'engagement et du développement territorial.

Enfin, nous rappelons l'importance d'une évaluation régulière des dispositifs engagés afin de garantir leur efficacité et leur bonne utilisation des ressources publiques.

Nous voterons cet avis.

## **Sandrine Carrette**, au nom de FSU et Solidaires

Solidaires et FSU voteront pour cet avis.

Nous votons sur un avis qui reconnaît le rôle du monde associatif et l'importance de financements plus stables. Nous partageons cette orientation.

Les associations jouent un rôle important dans la solidarité, l'éducation populaire, la culture, le sport, l'accompagnement des personnes et la vie démocratique locale.

Mais elles ne doivent pas devenir une variable d'ajustement des politiques publiques. Elles ne doivent pas remplacer des services publics affaiblis.

Nous soutenons donc les subventions, les conventions pluriannuelles et la vigilance sur les conditions de travail dans les associations employeuses : salaires, précarité, temps de travail et surcharge.

## **Nadhem Ben Rahma**, au nom du CRAJEP et **Louis Bichebois Delhief**, au nom de la FAGE

Madame la présidente, chers collègues,

Au nom du CRAJEP Bourgogne-Franche-Comté et de la FAGE, nous souhaitons saluer l'adoption de cette feuille de route régionale en faveur de la vie associative.

Cette feuille de route intervient à un moment particulier. Partout en France, les associations expriment leurs inquiétudes mais aussi leur volonté de continuer à agir. C'est tout le sens de la campagne nationale "La

France qui (se) bat", lancée il y a quelques jours, qui rappelle une réalité simple : derrière chaque activité sportive, culturelle, éducative, sociale, environnementale ou citoyenne, il y a des femmes et des hommes qui s'engagent pour faire vivre le lien social et l'intérêt général. Cette campagne résonne d'ailleurs avec d'autres initiatives récentes comme la campagne "Espaces menacés" portée par Hexopée, qui alerte sur la fragilité croissante de lieux que beaucoup considèrent comme allant de soi : maisons des jeunes et de la culture, centres sociaux, foyers de jeunes travailleurs, accueils collectifs, associations culturelles, sportives ou d'éducation populaire. Derrière ces lieux, ce sont pourtant des espaces de rencontre, d'émancipation, de solidarité et d'engagement qui font vivre nos territoires.

Les associations ne sont pas seulement des opérateurs de politiques publiques ou des prestataires de services. Elles permettent à des millions de personnes de se rencontrer, de s'organiser collectivement, de débattre, d'agir et de prendre leur place dans la société. Dans un contexte marqué par les fractures sociales, les replis identitaires et la défiance, elles demeurent des acteurs essentiels de la cohésion sociale et de la vitalité démocratique.

C'est pourquoi nous voyons dans cette feuille de route un signal positif. Elle affirme que la vie associative mérite une attention politique spécifique et qu'elle constitue un véritable investissement pour l'avenir de notre région, dans une logique de dialogue et de partenariat avec les acteurs associatifs.

Pour le CRAJEP, l'enjeu dépasse la seule question du soutien aux associations. À l'heure où la campagne "La France qui (se) bat" nous invite collectivement à raconter ce que les associations apportent à notre pays, nous espérons que cette feuille de route contribuera à faire de la Bourgogne-Franche-Comté une région qui reconnaît pleinement la force de l'engagement associatif et qui continue d'investir dans celles et ceux qui, chaque jour, font vivre la solidarité, la citoyenneté et le lien social.